

**RÈGLEMENTS D'URBANISME SUSCEPTIBLES D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE  
ÉCHÉANCIER D'ADOPTION  
RÈGLEMENT NUMÉRO 502-\_\_-2015  
(Les dates ci-dessous sont prévisionnelles)**

<b>(Titre)</b>	
2015-05-12	Avis de présentation (AP-2015- )
2015-05-12	Adoption du premier projet de règlement (CM-2015- )
2015-05-27	Parution de l'avis pour l'assemblée publique de consultation (7 jours avant l'assemblée)
2015-06-04	Assemblée publique de consultation
2015-06-09	Adoption du second projet de règlement (CM-2015- )
2015-06-17	Parution de l'avis pour les demandes d'approbation référendaire
2015-06-25	Date limite pour la réception des demandes d'approbation référendaire (8 jours de la date de publication de l'avis)
2015-06-26	Certificat du greffier pour la qualification des zones (énumérer les zones) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
2015-07-07	Adoption du règlement (CM-2015-...)
<b>Si AUCUNE demande d'ouverture de registre par les électeurs</b>	
2015-07-15	Parution de l'avis pour l'examen de conformité
2015-08-14	Date limite pour la réception des demandes à la CMQ (30 jours de la date de publication de l'avis)
2015-08-17	Certificat de conformité émis par le greffier de la Ville de Gatineau
2015-08-26	Parution de l'avis de promulgation
2015-08-27	Certificat du maire et du greffier
2015-08-17	Entrée en vigueur du règlement
<b>Si les électeurs demandent l'ouverture d'un registre, APRÈS l'adoption du règlement, suivre les étapes suivantes</b>	
2015-07-08	Demande de la liste électorale du directeur général des élections
2015-08-12	Parution de l'avis pour la procédure d'enregistrement, le cas échéant ( <b>N.B.</b> : seulement si nous avons reçu une/ou des demande(s), suite à l'approbation référendaire)
2015-08-19	Journée d'enregistrement, le cas échéant (maximum de 45 jours après l'adoption)
2015-08-25	Dépôt du certificat du greffe et, le cas échéant, la résolution de retrait concernant la procédure d'enregistrement au conseil
2015-08-28	Transmission du certificat du greffe et, le cas échéant, la résolution de retrait concernant la procédure d'enregistrement au directeur général des élections
<b>Si le nombre de signatures requises n'a pas été atteint, APRÈS la procédure du registre, suivre les étapes suivantes</b>	
2015-08-26	Parution de l'avis pour l'examen de conformité
2015-09-25	Date limite pour la réception des demandes à la CMQ (30 jours de la date de publication de l'avis)
2015-09-28	Certificat de conformité émis par le greffier de la Ville de Gatineau
2015-10-07	Parution de l'avis de promulgation
2015-10-08	Certificat du maire et du greffier
2015-09-28	Entrée en vigueur du règlement

Veillez noter que les dates indiquées ci-dessus sont à titre indicatif seulement et peuvent changer dans le cas où une étape serait devancée ou retardée pour des raisons administratives.